

Association Urgence Ligne Paris Orléans Limoges Toulouse

2, rue Galilée - 18100 Vierzon

@:contact@urgencelignepolt.fr

site Internet : www.urgencelignepolt.fr

VIERZON, le 24 mai 2025

Le Président Jean-Claude SANDRIER député honoraire du Cher

à

Monsieur Philippe TABAROT Ministre des transports 246, boulevard Saint-Germain 75007 Paris

Monsieur le Ministre,

Le conseil d'administration de notre association ULPOLT, réuni le samedi 24 mai 2025 à LA SOUTERRAINE, a exprimé la demande expresse que vous organisiez, avant les congés d'été, la tenue d'un « Groupe de Travail <u>Trimestriel</u> » (GTT), comme cela se fait depuis trois années, le dernier s'étant tenu fin novembre 2024.

Au moment où se tient la conférence de financement « Ambition France Transports », il est important que soient priorisées la résolution des problèmes récurrents sur la ligne POLT (Paris-Orléans-Limoges- Toulouse) et la prescription des investissements nécessaires à sa modernisation complète. Un travail a déjà commencé sur les infrastructures, les gains de temps de trajet et le nombre d'allers-retours supplémentaires. Nous demandons instamment des décisions et des mises en œuvre rapides, non reportées à des échéances lointaines, pour respecter les opérations et engagements du schéma directeur actuel qui accuse déjà un retard de plus de deux ans, et de les prolonger dans le cadre d'un schéma directeur amélioré.

Par ailleurs vous connaissez la situation actuelle due à un nouveau report de délai de livraison des rames « Oxygène » et à la difficulté consécutive d'obtenir des locomotives en état de marche pendant deux ans de plus, auxquels vient s'ajouter la programmation des travaux de juillet 2025 à fin janvier 2026 sur POLT qui vont impacter lourdement le service à rendre aux usagers et l'économie de nos territoires.

Sur l'ensemble de ces questions, soulevées à plusieurs reprises, et malgré des efforts dans certains domaines, les mesures apportées ne répondent pas suffisamment aux attentes de l'ensemble de nos concitoyens, usagers, élus, représentants du monde économique ou de mouvements associatif et syndical.

Nos lignes TET, que ce soit POLT ou Paris-Clermont, ne sont pas des sous-lignes desservant des sous-territoires et des « citoyens de seconde zone ». Le ressentiment et la mobilisation sont particulièrement forts et ce serait une erreur de les sous-estimer.

Le 27 janvier 2024, plus de 2000 manifestants ont exprimé leur mécontentement dans 7 gares de la ligne POLT. Le 15 avril 2025, près de 400 participants sont montés sur Paris dans les « trains de la colère » sur les lignes POLT et Paris—Clermont pour traduire, non seulement leur colère et leur indignation devant le service fortement dégradé des deux lignes, cumulé aux reports incessants d'arrivée des nouveaux trains mais aussi leur sentiment total d'abandon. Dans le même temps, près de 2 500 citoyens de tous horizons ont signé à ce jour la pétition en ligne proposée au public en appui aux revendications exprimées, motivations de l'initiative.

Nous réclamons tout simplement, pour eux et avec eux, le rattrapage d'un retard lié au défaut d'entretien de plusieurs décennies et au fait que nos régions n'ont pas de ligne à grande vitesse, ce qui suppose de placer en priorité n° 1 les lignes POLT et Paris-Clermont qui desservent, avec les lignes adjacentes, 10 millions de nos concitoyens.

Lors du GTT de novembre 2024 à Limoges, des engagements ont été pris par le ministère et la SNCF concernant l'évolution du schéma directeur, l'augmentation du nombre d'allers et retours, la maintenance et la location de matériel, ainsi que la mise en œuvre d'une organisation adaptée en personnels et moyens techniques permettant de pallier les incidents récurrents, la gêne considérable engendrée par les travaux et la circulation réduite des trains.

Nous demandons que ces engagements soient tenus pour satisfaire à la fois les besoins immédiats de meilleure qualité de service et de modernisation supplémentaire, garanties d'une mobilité future fiable et pérenne, répondant aux enjeux de la transition écologique et des besoins économiques et sociaux des territoires.

Nous comptons sur votre intérêt pour nos régions et leur développement afin que cette réunion de GTT, attendue de tous, soit fixée dans les meilleurs délais.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette demande légitime, nous vous adressons, Monsieur le Ministre, nos très respectueuses salutations.

Pour le conseil d'administration,

Le président